

[Traduction]

LES COMMUNICATIONS

LES STATIONS TERRIENNES DANS LE NORD—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications et je voudrais lui demander d'expliquer ce qu'il voulait dire quand il a déclaré tout à l'heure que son ministère suivrait la politique actuelle relative aux stations terriennes illégales. Comme le ministre le sait, les stations terriennes installées dans le Nord sont illégales. Veut-il dire qu'il tolérera leurs activités illégales, qu'il leur accordera un permis provisoire ou qu'il chargera la GRC de les fermer?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je rappelle que j'ai répondu plusieurs fois à des questions du même genre récemment, surtout le printemps dernier et à la fin de l'été. Nous n'avons pas l'intention pour l'instant de fermer les stations du Nord. Nous avons l'intention plutôt de nous pencher sur le problème, d'abord en essayant de fournir suffisamment de services de télévision canadienne aux localités du Nord et aux localités isolées. Ensuite, nous demanderons aux stations de ces régions qui détiendront un permis du CRTC à ce moment-là d'orienter leurs antennes paraboliques vers les satellites canadiens.

LA TRANSMISSION DE PROGRAMMES FRANÇAIS DANS LE NORD

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Communications. Étant donné que l'on a ordonné à l'une de ces stations à Whitehorse, au Yukon, de cesser de transmettre toute la journée les émissions entièrement en français qu'elle reçoit de Montréal, et que la station ne pourra pas reprendre ses transmissions tant que le CRTC ne l'y aura pas autorisée, le ministre peut-il dire s'il est au courant de cette interdiction? S'efforcera-t-il de convaincre le CRTC d'autoriser rapidement la transmission d'émissions en français au Yukon, afin que les habitants de cette région puissent profiter d'un programme de bilinguisme fort utile?

● (1500)

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la question du député. Quoi qu'il en soit, je ne suis pas au courant de l'affaire qu'il me signale. Je vais l'étudier pour voir ce qu'on peut faire le plus tôt possible.

Recours au Règlement—M. W. Baker

L'AGRICULTURE

L'ACCÈS À L'ÉLEVATEUR UCO POUR LES FERMIERS CANADIENS

M. Robert Daudlin (Essex-Kent): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le gouvernement fédéral a dépensé des sommes énormes pour construire l'élevateur UCO d'Essex, qui était destiné à desservir en priorité les fermiers d'Essex. Étant donné qu'on empêche maintenant ces mêmes fermiers de se servir de ces installations sous prétexte qu'elles sont pleines à ras bord, le ministre voudrait-il nous dire s'il est au courant de ce problème et s'il est vrai—comme on le rapporte—que cet élevateur est plein de grains américains. Voudrait-il en outre nous dire si son ministère a l'intention de donner accès à cet élevateur en priorité aux Canadiens?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, des instances nous ont en effet été présentées pour nous signaler les carences du système dont la grande faiblesse est de ne pas permettre de traiter la récolte de graines de soja. Cela s'explique en partie par l'abondance des récoltes cette année dans le sud-ouest de l'Ontario. Toutes les installations sont pleines à craquer, ce dont nous ne saurions que nous réjouir. Une grande partie des grains stockés est prête à être exportée et acheminée. Nous espérons donc que cela va atténuer les difficultés. D'après ce qu'on m'a dit la semaine dernière, la situation de l'élevateur de Windsor ou de celui de Port Colborne n'est pas due aux grains d'importation, puisque ces élevateurs ne contenaient pour ainsi dire que des produits récoltés au Canada.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. BAKER (NEPEAN-CARLETON)—LE REPORT DE LA DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je crois savoir que vous avez l'intention aujourd'hui d'annoncer votre décision au sujet des recours au Règlement du chef de l'opposition (M. Clark) et du député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty). La journée d'aujourd'hui est une journée réservée à l'opposition et, qui plus est, le mercredi est une bien courte journée. J'ai parlé aux deux députés concernés et, dans les circonstances, je vous demanderais d'avoir l'amabilité d'attendre à demain pour faire connaître votre décision, ce qui nous ferait gagner du temps aujourd'hui.

Des voix: Non!

Mme le Président: Oui, je suis disposée à attendre à demain...

M. Baker (Nepean-Carleton): Je vous remercie infiniment, madame le Président.

Mme le Président: ... parce qu'après avoir étudié les arguments du député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty), j'ai décidé d'entendre ceux du député du Yukon (M. Nielsen). Je ne ferai donc connaître ma décision que demain.